

Émission des laissez-passer pour le stationnement au Lac Philippe

Du nouveau cette année : la Municipalité de Pontiac a reçu 20 laissez-passer de la Commission de la capitale nationale (CCN) pour l'accès au stationnement du Lac Philippe qui seront **distribués aux résidents permanents**.

Dans le but de faciliter l'accès en 2016, la CCN a investi des sommes afin de fournir un laissez-passer de meilleure qualité et plus facile d'utilisation. Par contre, la municipalité devra récupérer les laissez-passer à la fin de la saison estivale 2016.

- Tout citoyen ayant reçu un laissez-passer 2016, devra le retourner à la Municipalité d'ici le 31 octobre 2016.
- Si le laissez-passer 2016 n'est pas retourné dans les délais prescrits, vous vous verrez **refusé**, ainsi que tout membre de votre foyer, le laissez-passer de l'année suivante (2017).

Étant donné la quantité limitée, nous procéderons comme suit :

- 16 laissez-passer seront distribués par un tirage au hasard. Pour obtenir votre laissez-passer, vous devez envoyer votre nom par courriel à labrie.dominic@municipalitepontiac.ca avant le 18 juillet ou par téléphone : 819-455-2401, poste 136. Nous contacterons les gagnants le 19 juillet. Pour récupérer votre laissez-passer, vous devez vous présenter au bureau municipal (2024 route 148) avec votre permis de conduire valide indiquant votre adresse de résidence dans la Municipalité de Pontiac. Nous n'accordons qu'un seul permis par résidence (adresse). Vous devrez également remplir un formulaire de prêt vous engageant à rapporter le laissez-passer à la fin de la saison estivale.
- 2 laissez-passer seront disponibles à la Bibliothèque de Quyon (12 St-John) et pourront être empruntés (comme un livre) dès le jeudi pour un weekend. Les laissez-passer devront être ramenés le lundi. Les heures d'ouverture de la Bibliothèque se retrouvent ci-dessous. Un dépôt de 20\$ est exigé.
 - Lundi 10h-12h et 18h30-20h30
 - Mercredi 18h30-20h30
 - Jeudi 18h30-20h30
 - Samedi 13h-16h
- 2 laissez-passer seront disponibles à la Bibliothèque de Luskville (2024 route 148) et pourront être empruntés (comme un livre) dès le mercredi pour un weekend. Les laissez-passer devront être ramenés le lundi. Les heures d'ouverture de la Bibliothèque se retrouvent ci-dessous. Un dépôt de 20\$ est exigé.
 - Lundi 18h30-20h30
 - Mercredi 18h30-20h30
 - Samedi 12h-14h